

Du 15 novembre au 1er décembre 2026

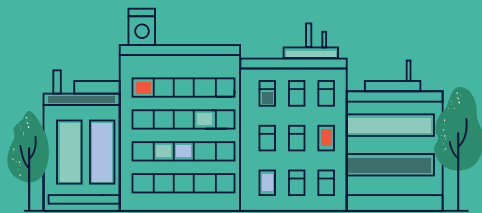
ÉLECTIONS DES LOCATAIRES HLM AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les représentants des locataires sont
élus pour le bien-vivre des résidents !



Travaux, loyers, charges, entretien :

ils sont à votre écoute
et vous soutiennent au quotidien.



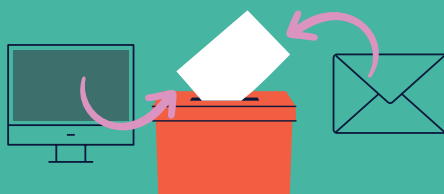
ÉLECTIONS DES LOCATAIRES HLM AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vos représentants sont les interlocuteurs privilégiés de votre bailleur.

Ils défendent vos droits au quotidien et peuvent vous aider sur les questions techniques et juridiques.

Ils sont aussi des locataires Hlm qui partagent vos intérêts.

Ils vous représentent dans les prises de décisions qui concernent votre cadre de vie : travaux et entretien, qualité des logements, nettoyage des parties communes, loyers et charges, vie du quartier.



Du 15 novembre au 1er décembre 2026

VOTEZ PAR COURRIER !